

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 7 AOÛT 1879

PRÉSIDÉE

PAR M. JULES SIMON

DIRECTEUR.



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{IE}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M DCCC LXXIX

ARCHIVES
de
L'ACADÉMIE FRANÇAISE

ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 7 AOÛT 1879.

PROGRAMME DES PRIX DÉCERNÉS.

PRIX DE POÉSIE.

L'Académie avait proposé pour sujet du prix de poésie à décerner en 1879 :

La poésie de la science.

Le prix a été partagé également entre la pièce de vers inscrite sous le n° 95, portant pour épigraphe :

La poésie sera de la raison chantée,

dont l'auteur est M. GEORGES RENARD;

Et la pièce de vers inscrite sous le n° 125, portant pour épigraphe :

Arcades ambo,

due à la collaboration de M. LOUIS DENAYROUZE; répéti-

teur de littérature à l'École polytechnique, et de
M. JACQUES NORMAND, ancien élève de l'École des chartes.

Une mention honorable est accordée à la pièce de vers
inscrite sous le n° 43, portant pour épigraphe :

*O poème éternel, comme en toi se révèle
La suprême raison ! Dans la variété
Tout se lie et s'enchaîne, et chaque loi nouvelle
De la trame divine atteste l'unité.*

dont l'auteur est M. HENRI THIERS, demeurant à Caluire,
près Lyon.

FONDATIIONS DESTINÉES AUX ACTES DE VERTU.

PRIX MONTYON.

L'Académie a décerné :

Un prix de *deux mille francs* :

A *Jean-Étienne MAIGRE*, à Marseille, *Bouches-du-Rhône*.

Quatre médailles de *mille francs* chacune :

A *Virginie et Hélène TRAIN*, à Morgard, *Charente-Inférieure*;

A *Léontine NICOLLE*, à la Salpêtrière, à Paris;

- A *Marie-Célinie* POLLE-DEVIERME, à Beauvais, *Oise*;
A *Louis* VROYLANDT, à Bourbourg-Campagne, *Nord*.

Dix-huit médailles de *cinq cents francs* chacune :

- A la dame GUÉRIN, à Marle, *Aisne*;
A *Jean-Célestin* ROCHE, à Castiglione, *Algérie*;
A *Marie* PRADELLE, à Grèzes, *Lot*;
A *Marianne* RIVOIRE, à Cessieu, *Isère*;
A *Perrine-Jeanne* GAUTIER, à Ducey, *Manche*;
A *Marie-Anne* CHIRAC, à Gros-Chastang, *Corrèze*;
A *Eugénie* URGEN-VERTUEL, rue de Laval, n° 13, à Paris;
A *Julie-Alphonsine* BOIS, à Polincove, *Pas-de-Calais*;
A *Thérèse* GUERRAND, à Morsalines, *Manche*;
A la dame veuve BEAUDOIN, rue d'Amsterdam, n° 33, à Paris;
A la dame veuve ROY, rue de Passy, n° 18, à Paris;
A *Emma-Julie-Thérèse* et *Agathe-Euphémie* DUTIL, rue
Beuret, n° 33, à Paris;
A *Marie-Philippine* BEAUSSART, à Plumoison, *Nord*;
A *Adolphe* BOISSEAU, à Segré, *Maine-et-Loire*;
A *Clarisse* PAGÈS, à Jaugac, *Ardèche*;
A *Marie-Françoise-Suzanne* PALLA, à Vanves, *Seine*;
A *Louise-Élisabeth* CHRÉTIEN, à Chambly, *Oise*;
A *Marie-Jeanne* COCHARD, à Lannion, *Côtes-du-Nord*.
-

PRIX SOURIAU.

Ce prix, de la valeur de *mille francs*, est décerné à la dame MUGNIER, boulevard Voltaire, n° 207, à Paris.

PRIX MARIE LASNE.

Ces prix, de la valeur de *trois cents francs* chacun, doivent être donnés par l'Académie française : « *de préférence aux plus pauvres, et autant que possible à ceux qui auront donné de bons exemples de piété filiale.* »

Ces prix sont attribués :

- A Marie MOREAU, à Saint-Laurent des Autels, *Maine-et-Loire*;
- A Perrine MÉCHINE, à Allonnes, *Maine-et-Loire*;
- A Honorine CLAUDEL, à Blamont, *Meurthe-et-Moselle*;
- A Clarisse LEMELIN, à Nantes, *Loire-Inférieure*;
- A Pierre-François JOURDAN, à Granville, *Manche*;
- A Séraphine VIGNAUX, à Confolens, *Charente*.

PRIX GÉMOND.

Ce prix, de la valeur de *mille francs*, est décerné à M. l'abbé MAILLARD, à Saint-Julien de Concelles, *Loire-Inférieure*.

PRIX LAUSSAT.

Ce prix, de la valeur de *quatre cents francs*, est décerné à *Stéphanus WILHELM* et à *Caroline CHARTRAIN*, à Blois, *Loir-et-Cher*.

PRIX MONTYON

DESTINÉS AUX OUVRAGES LES PLUS UTILES
AUX MOEURS.

L'Académie française a décerné deux prix de *deux mille cinq cents francs* chacun :

A M. A. BONNEAU-AVENANT, auteur d'un ouvrage intitulé :
la Duchesse d'Aiguillon, 1 vol. in-8.

A M. HECTOR MALOT, auteur d'un roman intitulé : *Sans famille*, 2 vol. in-12.

Quatre prix de *deux mille francs* chacun :

A M. GEORGES MICHEL, auteur d'un ouvrage intitulé :
Histoire de Vauban, 1 vol. in-8.

A M. LOUIS SIMONIN, auteur des ouvrages intitulés : *Les grands ports de commerce de la France. — L'or et l'argent. — Le monde américain*, 3 vol. in-12.

A M. GABRIEL COMPAYRÉ, auteur d'un ouvrage intitulé :
Histoire critique des doctrines de l'éducation en France depuis le XVI^e siècle, 2 vol. in-8.

A M. ALPHONSE DANTIER, auteur d'un ouvrage intitulé :
Les femmes dans la société chrétienne, 2 vol. in-4.

Deux prix de quinze cents francs chacun :

A M. FRÉDÉRIC GODEFROY, auteur d'un ouvrage intitulé :
La mission de Jeanne d'Arc, 1 vol. in-4.

A M. LUCIEN PATÉ, pour son volume de vers intitulé :
Poésies, 1 vol. in-12.

L'Académie accorde exceptionnellement un *rappel de prix* à M. STAHL, pour son roman intitulé : *Maroussia*, d'après une légende de MARKO NOVZOC, 1 vol. in-12.

PRIX FONDÉ PAR M. LE BARON GOBERT.

Ce prix, conformément à l'intention expresse du testateur, se compose des neuf dixièmes du revenu total qu'il a légué à l'Académie; l'autre dixième étant réservé pour l'écrivain sur l'*Histoire de France* qui aura le plus approché du prix.

L'Académie a décerné le grand prix de la fondation GOBERT à M. R. CHANTELAUZE, pour son ouvrage intitulé : *le Cardinal de Retz et ses missions diplomatiques à Rome*, 1 vol. in-8.

L'Académie a décidé que le second prix de la même fondation serait décerné à M. l'abbé D. MATHIEU, professeur au séminaire de Pont-à-Mousson, pour son ouvrage intitulé : *L'ancien régime dans la province de Lorraine et Barrois (1696-1789)*, 1 vol. in-8.

PRIX BORDIN.

Le prix de *trois mille francs*, fondé par feu M. BORDIN, a été ainsi réparti ;

1° Un prix de *deux mille francs*, à M. CHARLES SCHMIDT, pour son ouvrage intitulé : *Histoire littéraire de l'Alsace*, 2 vol. in-4 ;

2° Un prix de *mille francs*, à M. LICHTENBERGER, pour son ouvrage intitulé : *Étude sur les poésies lyriques de Goëthe*, 1 vol. in-8.

PRIX DE TRADUCTION

FONDÉ PAR FEU M. LANGLOIS.

L'Académie a partagé également ce prix, de la valeur de *quinze cents francs*, entre M. H. DRUON, pour la traduction des *Œuvres de Synésius*, 1 vol. in-8, et M^{me} HENRIETTE LOREAU, pour la traduction de l'anglais de dix volumes contenant le récit des *Voyages des explorateurs modernes*, 10 vol. in-8.

FONDATION LAMBERT.

L'Académie a décerné la récompense fondée par feu M. LAMBERT à M. P.-M. QUITARD, auteur de *la Morale en action*.

PRIX THÉROUANNE.

L'Académie a partagé également le prix THÉROUANNE, de la valeur de *quatre mille francs*, entre M. ERNEST DENIS, pour son ouvrage intitulé : *Huss et la guerre des Hussites*, 1 vol. gr. in-8; et M. FÉLIX ROCQUAIN, pour son ouvrage intitulé : *L'esprit révolutionnaire avant la révolution (1715-1789)*, 1 vol. in-8.

PRIX MARCELIN GUÉRIN.

Le prix MARCELIN GUÉRIN, de la valeur de *cinq mille francs*, a été ainsi réparti :

1° Un prix de *quatre mille francs*, à M. CHARLES AUBERTIN, recteur de l'Académie de Poitiers, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de la langue et de la littérature françaises au moyen âge*, 2 vol. in-8 ;

2° Un prix de *mille francs* à M. GUSTAVE BOISSIÈRE, pour son ouvrage intitulé : *Esquisse d'une histoire de la conquête et de l'administration romaines dans le nord de l'Afrique et particulièrement dans la province de Numidie*, 1 vol. in-8.

PRIX DE JOUY.

Le prix de Jouy, de la valeur de *quinze cents francs*, a été décerné à M. ÉDOUARD DRUMONT, pour son ouvrage intitulé : *Mon vieux Paris*, 1 vol. in-12.

PRIX FONDÉ EN 1873

Par un ancien membre de l'Académie, pour être décerné dans l'intérêt des lettres.

PRIX VITET.

L'Académie a partagé également ce prix, de la valeur de *cinq mille sept cent cinquante francs*, entre M^{me} THÉRÈSE BENTZON et M. JULES CLARETIE.

PRIX ARCHON-DESPÉROUSES.

Le prix de *quatre mille francs* de la fondation ARCHON-DESPÉROUSES a été ainsi réparti :

1° Un prix de *deux mille francs*, à M. CAMILLE CHABANEAU, pour son ouvrage intitulé : *Histoire et théorie de la conjugaison française*, 1 vol. in-4;

2° Deux prix de *mille francs* chacun :

A M. E. DE CHAMBURE, pour son ouvrage intitulé : *Glossaire du Morvan*, 1 vol. in-4;

A M. ACHILLE LUCHAIRE, pour son ouvrage intitulé : *Études sur les idiomes pyrénéens*, 1 vol. in-8.

PRIX MONBINNE.

Le prix de *trois mille francs* de la fondation MONBINNE a été décerné par portions égales de *mille francs* :

A M. XAVIER AUBRYET;

A M. ALBÉRIC SECOND;

A M^{me} veuve HENRY MONNIER.

PRIX DE M. JEAN REYNAUD.

Pour honorer la mémoire de son mari, M^{me} veuve JEAN REYNAUD a fondé en faveur de l'Institut un prix annuel de *dix mille francs*, à décerner successivement par chacune des Académies, et cette année pour la première fois par l'Académie française.

Aux termes de la fondation ce prix doit être décerné *au travail le plus méritant qui se sera produit pendant une période de cinq ans. Il ira toujours à une œuvre originale, élevée et ayant un caractère d'invention et de nouveauté.*

L'Académie, décerne le prix JEAN REYNAUD, à *la Fille de Roland*, tragédie, par M. le V^{te} HENRI DE BORNIER.

PRIX DE M^{me} MARIE-JOSÉPHINE JUGLAR.

M^{me} MARIE-JOSÉPHINE JUGLAR a fait don à l'Académie d'une somme de *trois mille francs*, pour être divisée en deux parts : la première de *deux mille francs*, destinée à aider un jeune homme ayant déjà donné des preuves de talent; la seconde de *mille francs*, applicable à un vieillard estimé par son mérite et digne d'intérêt.

L'Académie accorde une somme de *deux mille francs* à M. CHARLES CROS, et une somme de *mille francs* à M. MICHEL MASSON.
